

## Convention

avec



الشركة العامة  
SOCIETE GENERALE

### 1- Prêt Immobilier

• Montants des financements	100% en cas d'acquisition d'un logement, d'aménagement, d'extension, et de construction (construction sur terrain acquis ou financement du terrain + construction)
• Durée de remboursement	- 25 ans en cas d'acquisition d'un logement construit et en cas de financement de terrain plus construction - Jusqu'à 10 ans en cas d'acquisition d'un terrain destiné à la construction d'un logement
• Taux d'intérêt applicable	4.50 % HT Fixe avec prélèvement à la Source CNT ( +0.25 % HT pour les Retraités )
• Eligibles	Adhérents actifs ou retraités
• Frais de dossiers	Exonérés

### 2- Prêt à la Consommation

	Adhérents actifs	Adhérents retraités
• Capitale emprunté	300.000 DHS	
• Durée de Remboursement	84 mois	
• Taux d'intérêt applicable	5,85 % HT l'an avec prélèvement à la Source CNT	6,50 % HT l'an
• Frais de dossier	Exonérés	

